

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-025-2022-07

PUBLIÉ LE 7 JUILLET 2022

Sommaire

Miss	sion nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale /	
ΙD	DF-2022-06-22-00004 - Arrêté du 22 juin 2022 ?? portant nomination des	
m	nembres du conseil de l Union pour la Gestion des?? Etablissements des	
С	Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France (4 pages)	Page 3
ΙD	DF-2022-07-06-00007 - Arrêté modificatif n°1 du 6 juillet 2022 ADP CTI	
С	CONSEIL n°2/2022 -?? portant modification de la composition du Conseil	
d	u Centre de Traitement??Informatique (CTI) de Melun (4 pages)	Page 8
ΙE	DF-2022-06-24-00012 - Arrêté n° 2 du 24 juin 2022 - ADP UGECAM	
С	CONSEIL n°2 2022 - portant modification de la composition du conseil de	
]'[Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie	
d	'Ile-de-France (4 pages)	Page 13
I	DF-2022-07-05-00003 - Arrêté n°1 du 05 juillet 2022 - ADP CTI CONSEIL	
'n	°1/2022 - portant nomination des membres du Conseil du Centre de	
Т	raitement Informatique (CTI) de Melun (4 pages)	Page 18

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

IDF-2022-06-22-00004

Arrêté du 22 juin 2022 portant nomination des membres du conseil de l Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Arrêté du 22 juin 2022

portant nomination des membres du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France

La ministre de la santé et de la prévention et le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2004 fixant les statuts types des Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie et notamment l'article 2,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Arrêtent:

Article 1er

Sont nommés membres du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires:

Mme JOURNE (Florence)

M. FAUBEAU (Lionel)

Suppléants:

Mme CASTAGNET (Marianne)

M. DAUVET (Gilles)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT): Titulaires: M. BENEFICE (Thierry) Mme VAN (My Huong) Suppléante: Mme LAMA (Luisa) Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO): Titulaires: Mme DAVID (Sepideh) M. HEMIA (Kamil) Suppléants: M. DEBIEVE (Laurent) Mme SICARD (Marie) Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC): Titulaire: Mme CRESPEL (Maria Dos Anjos) Suppléant: Non désigné Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC): Titulaire:

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale - IDF-2022-06-22-00004 - Arrêté du 22 juin 2022 portant nomination des membres du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ille de France

Mme COLY (Sonia)

Mme GEMIN (Martine)

Suppléante:

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF): Titulaire: M. LIGNEAU (Alix) Suppléants: Mme LE GALOUDEC (Aurélie) M. POULENC (Olivier) Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME): Titulaires: M. FABRE (David) M. GARNIER (Pierre) M. MARTIN (Jésus) Suppléants: M. EMMA (Jean-Marie) M. DUFRESNOY (Florian) M. ZAIER (Haykail) Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P): Titulaire: M. LEVEQUE (Stéphane) Suppléant : Non désigné 3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française: Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF): Titulaires: Mme DUQUESNE (Laure) M. MAURICE (Jean-Paul)

Suppléants:

M. LABRO (Philippe)

M. ROGERET (Patrick)

Article 2

Le chef de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 22 juin 2022

La ministre de la santé et de la prévention, Pour la ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

Mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale

IDF-2022-07-06-00007

Arrêté modificatif n°1 du 6 juillet 2022 ADP CTI CONSEIL n°2/2022 portant modification de la composition du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention

Arrêté modificatif n°1 du 6 juillet 2022 – ADP CTI CONSEIL n°2/2022 - portant modification de la composition du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun

La ministre de la santé et de la prévention.

Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2015 fixant le modèle de statuts des centres de traitement informatique des organismes de la branche maladie,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Théophile Yaovi TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent :

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

 Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires:

Mme CASTAGNET (Marianne) M. ADENET (Bruno)

Suppléant(e)s

Non désigné(e) Non désigné(e) Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

<u>Titulaires</u>:

M. BENEFICE (Thierry) Mme LAMA (Luisa)

Suppléants:

M. GOULETTE (Lionel) Non désigné(e)

> Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

<u>Titulaires</u>:

M. BONNET (Marc) Non désigné(e)

Suppléant(e)s

Non désigné(e) Non désigné(e)

> Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):

Titulaire:

Mme CRESPEL (Maria Dos Anjos)

Suppléant :

M. LANGET (Gérard)

 Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement -Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):

Titulaire:

M. THEOPHILE (Alexandre)

Suppléant:

M. BERNARD (Christian)

2° En tant que Représentants des employeurs:

• Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires:

Non désigné(e)

Non désigné(e) Non désigné(e) Non désigné(e)

Suppléant(e)s

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désigné(e)

 Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

<u>Titulaires</u>:

Mme LEROY (Sofi Sophie) M. LECLERC (Philippe) M. MOTILLON (Stephane)

Suppléants:

M. MARTIN (Jesus) Non désigné(e) Non désigné(e)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire:

M. LEVEQUE (Stéphane)

Suppléant(e) Non désigné(e)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

 Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

<u>Titulaire</u>:

M. LICHON (Pierre)

Suppléant (e):

Non désigné(e)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

 Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH):

<u>Titulaire</u>:

M. HERGIBO (Franck)

<u>Suppléant</u> Non désigné

5° En tant que personne qualifiée

M. ATEBRE (Marcel)

Article 2

L'Adjoint chef de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région lle de France.

Fait, le 06 juillet 2022

La ministre de la santé et de la prévention, Pour la ministre et par délégation :

Théophile Yaovi TOSSAVI

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

IDF-2022-06-24-00012

Arrêté n° 2 du 24 juin 2022 - ADP UGECAM CONSEIL n°2 2022 - portant modification de la composition du conseil de l'Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Arrêté n° 2 du 24 juin 2022 – ADP UGECAM CONSEIL n°2/2022 portant modification de la composition du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France

La ministre de la santé et de la prévention et le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2004 fixant les statuts types des Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie et notamment l'article 2,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2022 portant nomination des membres du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France ;

Vu les propositions de candidatures complémentaires de la CFTC et du MEDEF;

Arrêtent:

Article 1er

Sont nommés membres du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires:

Mme JOURNE (Florence)

M. FAUBEAU (Lionel)

Suppléants:

Mme CASTAGNET (Marianne)

M. DAUVET (Gilles) Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT): Titulaires: M. BENEFICE (Thierry) Mme VAN (My Huong) Suppléante: Mme LAMA (Luisa) Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO): Titulaires: Mme DAVID (Sepideh) M. HEMIA (Kamil) Suppléants: M. DEBIEVE (Laurent) Mme SICARD (Marie) Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC): Titulaire: Mme CRESPEL (Maria Dos Anjos) Suppléant : M. DESCHAMPS (Olivier) Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC): Titulaire: Mme COLY (Sonia) Suppléante: Mme GEMIN (Martine)

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF): Titulaires: M. LIGNEAU (Alix) M. SAUL (Franck) Suppléants: Mme LE GALOUDEC (Aurélie) M. POULENC (Olivier) Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME): Titulaires: M. FABRE (David) M. GARNIER (Pierre) M. MARTIN (Jésus) Suppléants: M. EMMA (Jean-Marie) M. DUFRESNOY (Florian) M. ZAIER (Haykail) Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P): Titulaire: M. LEVEQUE (Stéphane) Suppléant: Non désigné 3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française: Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF): Titulaires: Mme DUQUESNE (Laure) M. MAURICE (Jean-Paul)

Suppléants:

M. LABRO (Philippe)

M. ROGERET (Patrick)

Article 2

Le chef de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 24 juin 2022

La ministre de la santé et de la prévention, Pour la ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

Mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale

IDF-2022-07-05-00003

Arrêté n°1 du 05 juillet 2022 - ADP CTI CONSEIL n°1/2022 - portant nomination des membres du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Arrêté n°1 du 5 juillet 2022 – ADP CTI CONSEIL n°1/2022 portant nomination des membres du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun

La ministre de la santé et de la prévention et le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2015 fixant le modèle de statuts des centres de traitement informatique des organismes de la branche maladie,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Théophile Yaovi TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent :

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

 Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

<u>Titulaires</u>:

Mme CASTAGNET (Marianne) M. ADENET (Bruno)

Suppléant(e)s

Non désigné(e) Non désigné(e) • Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

<u>Titulaires</u>:

M. BENEFICE (Thierry) Non désigné(e)

Suppléants:

M. GOULETTE (Lionel) Mme LAMA (Luisa)

• Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

<u>Titulaires</u>:

M. BONNET (Marc) Non désigné(e)

Suppléant(e)s

Non désigné(e) Non désigné(e)

> Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):

<u>Titulaire</u>:

Mme CRESPEL (Maria Dos Anjos)

Suppléant:

M. LANGET (Gérard)

 Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement -Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):

<u>Titulaire</u>:

M. THEOPHILE (Alexandre)

Suppléant:

M. BERNARD (Christian)

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

<u>Titulaires</u>:

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désigné(e) Non désigné(e)

Suppléant(e)s

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désigné(e)

 Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaires:

Mme LEROY (Sofi Sophie) M. LECLERC (Philippe) M. MOTILLON (Stephane)

Suppléants:

M. MARTIN (Jesus) Non désigné(e) Non désigné(e)

• Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

<u>Titulaire</u>:

M. LEVEQUE (Stéphane)

Suppléant(e)

Non désigné(e)

- 3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:
 - Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

<u>Titulaire</u>:

M. LICHON (Pierre)

Suppléant (e):

Non désigné(e)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

 Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH):

Titulaire:

M. HERGIBO (Franck)

<u>Suppléant</u>

Non désigné

5° En tant que personne qualifiée

M. ATEBRE (Marcel)

Article 2

L'Adjoint chef de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait, le 05 juillet 2022

La ministre de la santé et de la prévention, Pour la ministre et par délégation :

Théophile Yaovi TOSSAVI

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Pour le ministre et par délégation :

Théophile Yaovi TOSSAVI